

EDITO

Paludéennes, Paludéens,

La population de notre commune a diminué de plus de 50 habitants depuis 6 ans. Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est en cours de révision. Nous avons déjà fait 3 réunions publiques sur ce sujet afin de déterminer les besoins et poser les problèmes. Nous avons le souhait que toute personne, toute famille désirant habiter St Hilaire la Palud puisse s'y installer, y construire, y louer, etc... **Il est donc encore temps de venir en mairie pour évoquer vos projets de vente ou d'achat.**

Dans le vaste bâtiment où est installé le *Coccimarket*, à proximité du Jardin communal, **nous avons réalisé 6 locaux de type « box » pour que les associations ayant du matériel puissent le stocker. Nous invitons la population et en particulier les membres des dites associations à venir découvrir ces installations le samedi 6 novembre à 10h00 ;** ainsi que le Jardin, un chantier participatif aura lieu au même moment. Nous remettons les clés et signerons les conventions de mise à disposition à 11h00. **Le pot de l'amitié sera servi à 11h45, vous êtes les bienvenus !**

Les travaux de rénovation de la Place de l'Eglise avancent à grands pas et sont appréciés de tous. L'entreprise *Atlanroute* respecte les délais prévus. **Ce sont nos employés communaux qui ont montés les murets traditionnels en pierre de pays. Félicitations à eux !** Début novembre la circulation sur la départementale sera perturbée mais pour une quinzaine de jours environ. N'hésitez pas à passer aux réunions de chantier ayant lieu le mercredi matin à 9h00. Ce sont nos premières vraies dépenses depuis le début du mandat, le reste à charge pour la commune étant d'environ 200000€. Nous ferons le point quand tout sera terminé.

A bientôt,

François Bonnet
et l'équipe municipale

Vaccination COVID 19 : 3^{ème} dose

Une dose de rappel recommandée, pour les personnes de 65 ans et plus ainsi que celles qui présentent des comorbidités à risque de formes graves de Covid-19.

La Haute Autorité de Santé propose une dose de rappel avec un vaccin à ARNm pour les personnes de 65 ans et plus, ainsi que pour les personnes présentant des comorbidités qui augmentent le risque de formes graves de Covid-19.

Cette dose de rappel doit être administrée après un délai d'au moins 6 mois suivant la primovaccination complète.

Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre rendez-vous au Centre de vaccination de Mauzé-sur-le-Mignon soit par téléphone (05 49 26 77 52), soit via la plateforme en ligne Doctolib (www.doctolib.fr).

Les personnes ayant des difficultés pour prendre un rendez-vous, peuvent s'adresser en mairie et laisser leurs coordonnées, nous les recontacterons pour la programmation du rendez-vous. De même, nous pourrions apporter une aide à l'acheminement vers le centre de vaccination pour les personnes sans moyen de locomotion.

Secrétariat du centre de vaccination : 05 49 26 77 52 ; ouvert mardi et vendredi de 16h à 20h, mercredi de 9h à 13h.

Conseil d'école

Les représentants des parents d'élèves vous rappellent que **le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 9 novembre 2021.**

N'hésitez pas à les contacter pour tout sujet à tout moment, à leur faire remonter vos remarques/questions avant chaque conseil d'école :

- via email parentsecole.sthilaire@laposte.net

- via le site internet dédié <https://parentsecolesthilairelapalud.jimdofree.com>

Chantiers participatifs au Jardin

Les dates pour les prochains chantiers participatifs au Jardin ont été fixées. Le thème abordé sera : *Semis et travaux d'automne*.

Rendez-vous à 9h00 au Jardin (derrière la superette Coccimarket) samedi 23 octobre et samedi 6 novembre.

La Poste : modification provisoire des horaires

Du 6 au 15 novembre 2021, les horaires du bureau de Poste seront provisoirement décalés à 9h00 - 11h45.

Les jours d'ouvertures restent inchangés (soit lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi). Merci de votre compréhension.

Projet Théâtre

La renaissance d'une troupe de théâtre amateur, proposant entre autres des cours ou des ateliers théâtraux, est un projet à construire ensemble afin d'apporter toujours plus de vie et de culture dans notre village.

Que vous ayez une expérience ou pas dans la mise en scène, le jeu d'acteur, les décors, les costumes ; que vous soyez passionnés ou soucieux d'apprendre, intéressés pour transmettre votre savoir, **rejoignons-nous pour échanger lors d'une réunion le mercredi 27 octobre à 20h00 à la Salle Polyvalente et poser les fondations de ce beau projet.**

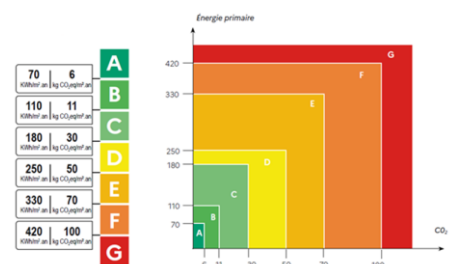
« Une pièce de théâtre, c'est quelqu'un. C'est une voix qui parle, c'est un esprit qui éclaire, c'est une conscience qui avertit. »
Victor Hugo

Réforme du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)

Le diagnostic de performance énergétique (DPE), qui vous renseigne sur la consommation énergétique de votre logement et de ses émissions de gaz à effet de serre, fait peau neuve et vous risquez d'être impacté.

Obligatoire en France depuis 2007 lors de la vente ou la location d'un logement, le DPE a été réformé pour devenir plus fiable et opposable juridiquement. Cette réforme, qui est entrée en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2021, se traduit par des évolutions majeures parmi lesquelles on peut relever :

- Généralisation de la méthode de calcul conventionnel et évolution des conditions d'établissement (fin de la méthode dite par « facture »)
- Nouveaux éléments intégrant le DPE (confort d'été, ventilation)
- Cinq usages d'énergie pris en compte dans le DPE (chauffage, refroidissement, production d'eau chaude sanitaire, auxiliaires et ventilation)
- Nouvelles échelles de classe énergétique et climatique.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page internet ci-dessous :

<https://www.niortagglo.fr/details-de-lactualite/reforme-du-diagnostic-de-performance-energetique-dpe/index.html>

Expression du groupe minoritaire

Une météo clémente depuis un mois favorise l'achèvement de la 3^{ème} phase du projet d'aménagement paysager de l'entrée de bourg initié en 2016, et représentant l'aboutissement d'un vœu collectif de notre précédente équipe municipale. Ce projet, quoique imparfait mais donnant une plus-value à notre village, a été financé grâce à une recherche active de subventions et par les efforts de l'ancienne équipe qui a su optimiser les dépenses de fonctionnement afin de pouvoir finaliser les travaux dès 2021. Notre excédent de résultat nous a permis cela sans jamais négliger les services aux habitants. Bien que minoritaire et sans illusion sur la capacité de notre groupe à influencer le vote final, nous étudierons tout projet qui bénéficiera à l'ensemble des Paludéens, tout en restant vigilant sur la bonne gestion de la commune et son état d'endettement. La confiance n'exclut pas le contrôle et le questionnement n'est pas révolte !

Conseil Municipal

Le dernier conseil municipal a eu lieu le jeudi 30 Septembre 2021, voici quelques points qui ont été abordés :

- Le conseil a validé à l'unanimité le projet d'implantation d'une antenne 4G sur la parcelle des ateliers communaux.
- Suite à la nouvelle consultation pour le lot n°2 des travaux de la Place de l'Eglise, c'est la proposition de l'entreprise ID VERDE qui a été retenue.
- La convention de mise à disposition des « boxes » pour les associations, réalisés dans le bâtiment où est installé Coccimarket, a été approuvée.

Retrouvez l'ensemble du compte-rendu, y compris l'essentiel des échanges, sur le site de la commune : www.saint-hilaire-la-palud.fr/mairie/equipe-municipale/conseils-municipaux.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 18 Novembre 2021 à 20h15.